



Editorial

Le second semestre 2013 marque la concrétisation des projets majeurs de la délégation définis avec SEFIR.

L'interconnexion du réseau de distribution, qui sera achevée début octobre, permettra à tout abonné raccordé au réseau de chaleur de bénéficier des avantages de la chaufferie biomasse. La construction de la nouvelle chaufferie a d'ailleurs débuté au mois de mai dernier pour une mise en service prévue début 2014. Dès lors, **61% minimum des besoins en chaleur de nos usagers**, pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, seront couverts par la biomasse.

Pour le SICSEF, ainsi que pour les trois communes membres, la finalisation de ces projets constitue le point clef de la délégation, donnant lieu :

- au maintien d'un **tarif stable et compétitif** grâce à l'utilisation d'une ressource locale,
- au **développement du réseau de chaleur** par le raccordement de nouveaux abonnés.

Dans ce numéro, nous avons choisi de présenter les résultats de l'enquête de l'association AMORCE sur le **prix de la chaleur en 2011**.

Les conclusions de l'étude confirment le bien-fondé des orientations définies par le SICSEF pour la modernisation du réseau.

En effet, l'étude met en évidence la performance des réseaux de chaleur propres, en termes de coût, d'impact environnemental et de rendement énergétique.

En outre, l'introduction de la chaufferie biomasse ainsi que la réduction de plus de 20% en moyenne des tarifs de vente de chaleur dès le 1er juillet 2011, classent **votre réseau de chaleur parmi les solutions les plus compétitives**.

Aussi, toute l'équipe du SICSEF s'engage auprès de vous pour maintenir ces conditions de service et mener à bien l'ensemble des projets que nous avons définis.



ASSOCIATION HELIOS

Une nouvelle Présidente à la tête de l'association

L'équipe du SICSEF se joint à moi pour adresser toutes nos félicitations à madame Amancio, élue récemment Présidente de l'association Hélios, lors de l'assemblée générale de l'association le 25 juin dernier.

Nous tenons également à remercier monsieur Meunier, Président ces dernières années, qui s'est attaché, aidé de toute son équipe, à entretenir des relations constructives avec le SICSEF, permettant ainsi une amélioration continue des conditions de service.

Nous nous engageons maintenant auprès de madame Amancio à poursuivre le travail réalisé avec l'association, qui joue un rôle indispensable tant pour le SICSEF que pour les usagers.

Contact Hélios : helios95@orange.fr

JOURNEE PORTE OUVERTE

En collaboration avec SEFIR, le SICSEF vous accueille sur le site de production des Logis Verts pour une nouvelle journée porte ouverte :

Le samedi 28 septembre 2013 de 10h00 à 16h00

A l'ordre du jour : animations, visite des installations, rencontre avec les équipes à votre service, ...

Les équipes du SICSEF et de SEFIR seront à votre disposition pour répondre à vos questions sur le fonctionnement de votre réseau de chaleur et sur les transitions à venir.



AMORCE - Le prix de vente

L'enquête sur le prix de la chaleur en 2011 en France, réalisée par l'association AMORCE, se décompose sur les réseaux de chaleur français.

La performance des modes de chauffage

L'étude comparative des modes de chauffage s'articule autour de trois critères :

- La **performance énergétique**, soit la quantité d'énergie nécessaire à la production de chaleur,
- le **bilan environnemental**, soit les rejets de gaz à effet de serre selon les combustibles utilisés,
- le **critère économique**, soit le coût global de la chaleur pour l'utilisateur final.

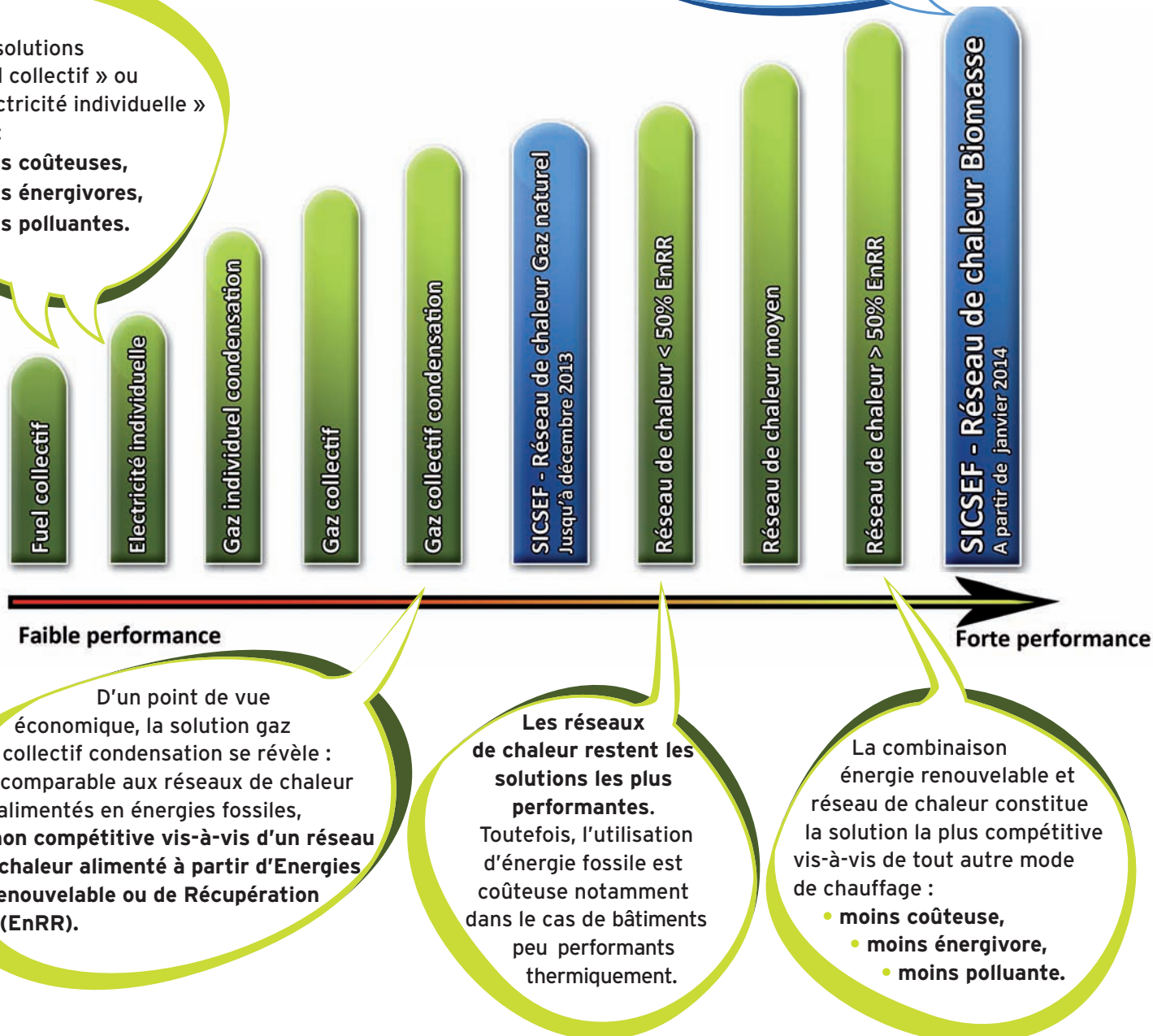
D'après les résultats de l'étude et sur la base de ces trois critères, nous avons attribué une note de performance à chaque mode de chauffage étudié.

Les bilans énergétiques et environnementaux mettent en valeur l'utilisation du bois-énergie dans les réseaux de chaleur, devant d'autres énergies renouvelables telles que la géothermie.

L'installation de la chaufferie biomasse et l'application des nouveaux tarifs de vente de chaleur améliorent de façon considérable la performance globale du réseau du SICSEF

Les solutions « fuel collectif » ou « électricité individuelle » sont :

- plus coûteuses,
- plus énergivores,
- plus polluantes.



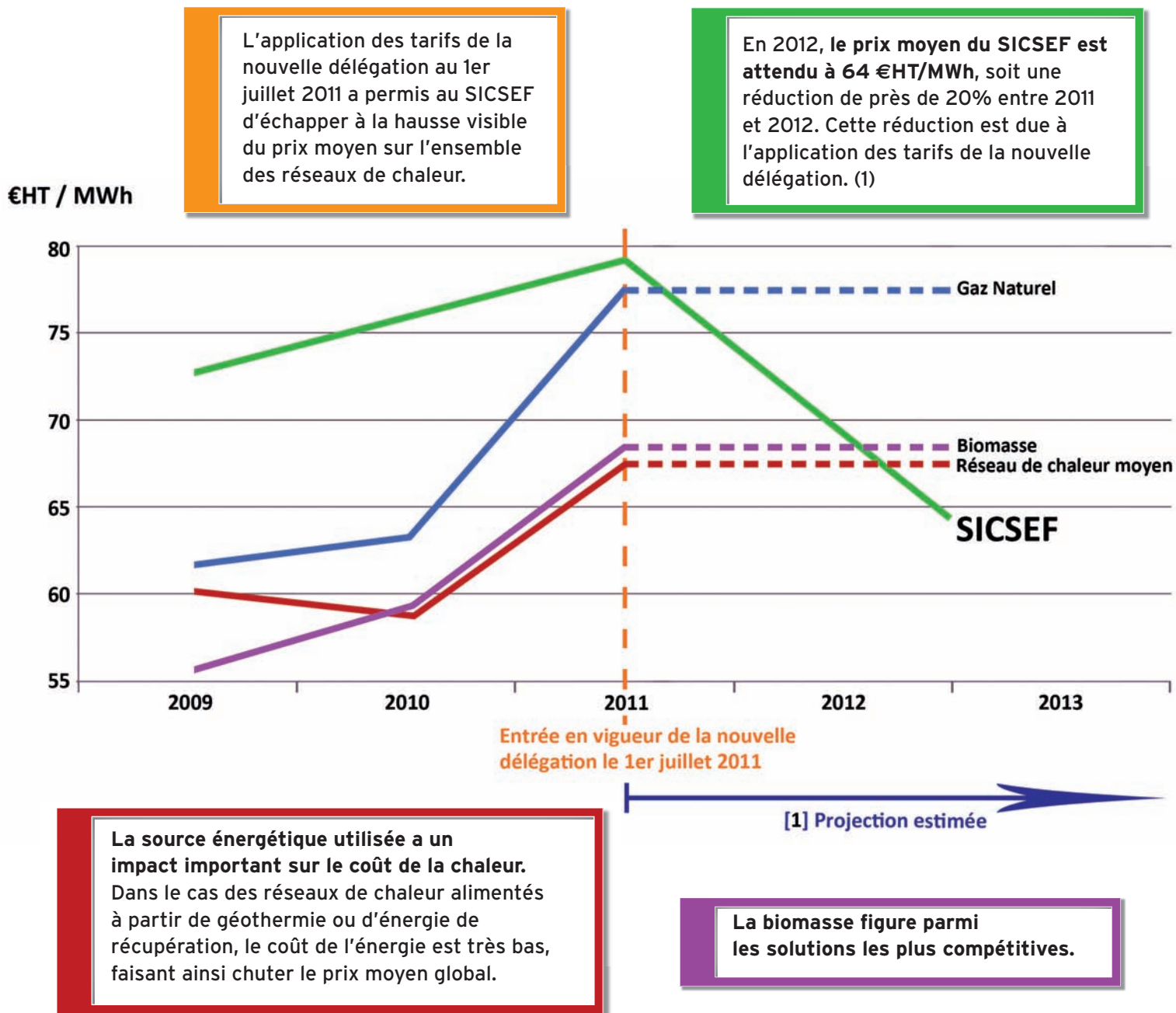
nte de la chaleur en 2011

se en deux parties : une étude comparative des modes de chauffage et une analyse du prix moyen de

Les tarifs de vente de chaleur

AMORCE a analysé le prix moyen de vente de chaleur sur les réseaux de chaleur français selon les sources d'énergie utilisées. Le prix moyen correspond aux recettes générées par la vente de chaleur (consommation et abonnement) par MWh vendu.

Le prix moyen est donc pondéré en fonction des consommations de la période, la part abonnement étant constante quelque soit le volume de MWh vendus.



En 2011, le prix moyen de l'ensemble des réseaux de chaleur présente une augmentation de près de 15%, due essentiellement à :

- une augmentation mécanique résultant d'une baisse des livraisons de chaleur de 18%
- une augmentation importante du prix des énergies fossiles. On observe d'ailleurs une augmentation bien plus marquée dans le cas des réseaux de chaleur alimentés au gaz naturel.

[1] Le prix moyen de vente pour le réseau de SICSEF constitue une projection estimée en attente de la validation du rapport annuel d'exploitation établi par SEFIR.

Actualités réglementaires

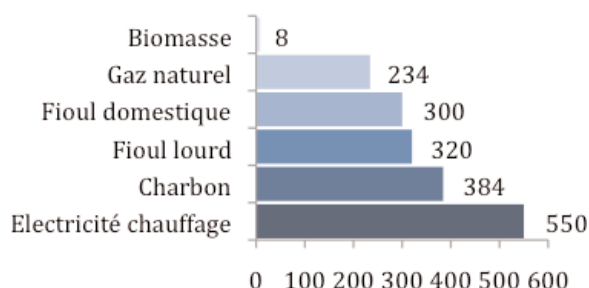


Arrêté du 28 février 2013 relatif au contenu et aux modalités de réalisation d'un audit énergétique

Loi n°2013-312 du 15 avril 2013 visant à préparer la transition vers un système énergétique sobre

Contenu CO2 dans les réseaux de chaleur

Emission de gaz à effet de serre
(gCO₂/kWh)



Qu'est-ce que le contenu CO2 ?

Le contenu CO₂ représente l'impact sur l'environnement d'un réseau de chaleur en termes de gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère lors de la production de chaleur. Le volume de CO₂ émis ramené à la consommation en chaleur finale des usagers constitue le contenu CO₂ d'un réseau de chaleur.

Le contenu CO₂ est calculé selon la mixité énergétique de production de chaleur du réseau, soit la part de couverture des besoins de chaleur par source d'énergie utilisée. Un facteur d'émission de gaz à effet de serre est attribué à chaque type de combustible. Ce facteur est utilisé pour calculer, le contenu CO₂ d'un réseau de chaleur.

Les réseaux de chaleur présentant un large panel de sources énergétiques, le contenu CO₂ varie considérablement d'un réseau à l'autre.

Dans le cas du SICSEF, l'intégration de la chaufferie biomasse sur le réseau de chaleur permettra d'abaisser notre contenu CO₂ entre 50 et 100 gCO₂ /kWh, contre 185 gCO₂ /kWh pour l'année 2012.

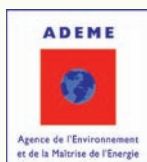
Quelle finalité ?

Le contenu CO₂ d'un réseau de chaleur est utilisé lors de l'établissement des diagnostics de performance énergétique des bâtiments existants. A cette fin, l'arrêté du 8 février 2012 indique le contenu CO₂ de chaque réseau recensé.

En outre, lors de la conception d'un bâtiment nouveau, la réglementation thermique 2012 prévoit l'allègement des exigences énergétiques dès lors que le constructeur s'engage à raccorder le bâtiment neuf à un réseau de chaleur peu émetteur en gaz à effet de serre.

Dans le cadre des lois Grenelle, les objectifs fixés pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre concernent largement les bâtiments résidentiels. Le contenu CO₂ constitue un indicateur essentiel permettant de définir les actions à mener pour atteindre ces objectifs.

Comme le montre l'étude de l'association AMORCE, présentée dans ce numéro, les réseaux de chaleur alimentés majoritairement en énergie renouvelable ou de récupération présentent un faible contenu CO₂. C'est pourquoi, le raccordement de bâtiments à ces réseaux est amplement incité par la réglementation actuelle.



APPEL A PROJETS

Audit énergétique de copropriété

Le décret n°2012-111 du 27 janvier 2012, complété par l'arrêté du 28 février 2013, impose aux copropriétés de plus de 50 lots, la réalisation d'un audit énergétique avant le 1er janvier 2017.

Dans ce cadre, l'ADEME lance un appel à projets afin d'accompagner les copropriétés qui souhaitent suivre la méthodologie proposée dans le cahier des charges dédié impliquant la réalisation de travaux d'économie d'énergie.

En outre, la priorité sera donnée aux copropriétés qui choisissent d'être accompagnées par un Conseiller Info Energie.

Date de clôture : le 12 octobre 2013

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site <http://ile-de-france.ademe.fr> à la rubrique « *Appels à projets en cours* ».



Vous retrouverez toutes les informations sur votre réseau de chauffage sur le site www.sicsef.com



Journal du SICSEF - Syndicat intercommunal de chauffage
Sannois - Ermont - Franconville
BP 90043 Franconville Cedex
Tél. : 01 34 14 45 71

• **Directeur de la publication :** Xavier Melki
• **Comité de rédaction :** SICSEF
• **Rédaction :** Perrine Schinzel
• **Photographies :** Anthony Vivien
• **Conception - réalisation et impression :**
www.stip-imprimerie





LES OPERATIONS EN COURS SUR VOTRE RESEAU DE CHALEUR

Interconnexion du réseau

L'interconnexion du réseau de chaleur du SICSEF, consiste à relier les chaufferies existantes, alimentant actuellement trois réseaux distincts, et la future chaufferie biomasse. Cette opération a pour objectifs de renforcer la sécurité du service et d'étendre la couverture de la nouvelle chaufferie à l'ensemble de nos usagers.

Réalisée par SEFIR, délégataire du SICSEF, l'interconnexion du réseau comporte trois tranches de travaux : la liaison des Fossés Trepés et de la Fontaine Bertin, des Fossés Trepés et des Logis Verts et de la chaufferie Biomasse au réseau existant.

De Fossés Trepés à la Fontaine Bertin

Emprise des travaux

- Rue des Fossés trepés
- Traversée de l'avenue de Lattre de Tassigny et du rond-point des Carreaux
- Rue des Pavillons
- Traversée de la rue de Paris
- Rue du Relais

Période réalisation :

De septembre 2012 à mai 2013, l'ensemble des rues ayant été rendues à la circulation au mois de mars.



De Fossés Trepés aux Logis Verts

Emprise des travaux

- Traversée du boulevard Bel Air
- Traversée de l'autoroute A115 par la pose des canalisations sous le trottoir nord du pont.
- Rue Jean de Florette le long du site de la chaufferie des Logis Verts

Période réalisation :

De juin à octobre 2013



De la chaufferie biomasse au réseau existant

Emprise des travaux

- Rue du Chemin Neuf
- Traversée de l'autoroute A15 sous le pont autoroutier
- Rue du relais jusqu'au croisement Rue de Paris / Rue du Chemin Neuf

Période de travaux :

De juin à octobre 2013

Construction de la chaufferie biomasse

Les choix du SICSEF

Le choix de l'intégration de la biomasse dans le mix énergétique de votre réseau de chaleur répond à l'objectif du SICSEF consistant à produire au minimum 61% de la chaleur à partir d'une énergie renouvelable. La nouvelle chaufferie contribuera ainsi à :

- Réduire l'impact du réseau sur l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre,
- Stabiliser le tarif de vente de chaleur, en se déconnectant pour partie du cours des énergies fossiles,
- Appliquer un taux de TVA réduit à 5,5% sur la facturation des consommations de chaleur des usagers,
- Sécuriser la ressource en combustible en valorisant les déchets de la gestion forestière et de l'industrie du bois.

De manière à limiter les nuisances, tant en période de travaux qu'au cours de l'exploitation de la chaufferie biomasse, le site d'implantation de l'installation a été défini hors de toute zone urbanisée, dans le secteur des Montfrais.

Le déroulement des travaux

La création de la nouvelle chaufferie fait suite à des études approfondies nécessaires à l'élaboration de la demande de permis de construire : études de sols, études architecturales, ...

Depuis le mois de mai dernier, la construction de votre chaufferie biomasse est démarrée et se poursuivra ainsi :

- | | |
|----------------------------------|--|
| De mai à septembre 2013 | → Génie civil : terrassement, mise en œuvre des fondations de la chaufferie, |
| Septembre 2013 | → Livraison de la chaudière et des équipements de la chaufferie |
| De septembre 2013 à janvier 2014 | → Réalisation des process hydrauliques, électriques, automatisme et essais |
| Janvier 2014 | → Mise en service de la chaufferie |

Ainsi, dès le début de l'année 2014, la chaufferie couvrira au minimum 61% de vos besoins en chaleur. Toutefois, il est à noter que le tarif bois-énergie sera appliqué dès le 1er octobre 2013, tel qu'il l'est prévu contractuellement.

Le développement du réseau

Le système bois-énergie constitue également un atout majeur dans notre démarche de développement du réseau. En effet, les lois Grenelle participent considérablement à l'essor des réseaux de chaleur alimentés à partir d'énergie renouvelable. Ainsi, le raccordement au réseau du SICSEF offrira certains avantages :

- Accès au dispositif des certificats d'économie d'énergie pour les bâtiments résidentiels existants,
- Allègement des exigences de la RT2012 pour les bâtiments neufs.



Vous retrouverez toutes les informations sur votre réseau de chauffage sur le site www.sicsef.com



Journal du SICSEF - Syndicat intercommunal de chauffage
Sannois - Ermont - Franconville
BP 90043 Franconville Cedex
Tél. : 01 34 14 45 71

• **Directeur de la publication :** Xavier Melki
• **Comité de rédaction :** SICSEF
• **Rédaction :** Perrine Schinzel
• **Photographies :** Anthony Vivien
• **Conception - réalisation et impression :**
www.stip-imprimerie

